



Halte aux mensonges!!!

Samedis obligatoires et heures supplémentaires, la direction sort par la porte et revient par la fenêtre !!!

Ce qui se passe est extrêmement grave, la Direction, pour faire passer son projet pourri, n'hésite pas à mentir aux salariés.

- Temps de travail - Cadre de travail - Emploi - Activité Ingénierie -

Temps de travail

Certains parlent de la fin des samedis obligatoires. Qu'en est-il réellement?

FAUX!! Les samedis obligatoires n'ont pas disparu et pour cause :

- La direction l'explique très clairement dans sa présentation en central (différente de ce qui est présenté sur les sites !!) , il est ainsi noté dans les documents du projet de l'accord compétitivité :

« *L'accomplissement de séances supplémentaires se ferait sur la base du volontariat (hors cas particulier de récupération de CTC)* ».

«Hors cas particulier de récupération des CTC», cette petite parenthèse lourde de conséquences permettra à la direction d'imposer des samedis obligatoires pour récupérer des CTC. Dans le cas d'une période de basse activité (renouvellement de machines, absence de livraison de pièces, baisse des ventes, résorption du stock de véhicules,...), la direction piocherait dans les compteurs CTC des salariés et leur imposerait des repos. Si par exemple cela se passe en début d'année, le CTC deviendrait alors négatif, pouvant aller jusqu'à -7. Dans ce cas-là, lorsque l'activité reprendrait, la direction pourrait imposer aux salariés des séances de travail le samedi OBLIGATOIRES pour « récupérer » ces CTC négatifs ! De plus, en imaginant une semaine imposée sans travail tous les 3 mois, on arrive à un chiffre potentiel de samedis proche de celui du premier projet, pour rappel une bonne vingtaine de samedis.

Ces samedis obligatoires seront-ils payés en heures supplémentaires?

NON , il seront juste majorés de 25% ; pour exemple : un salarié 185 p1CS touchera seulement entre 20 et 25 € par samedi obligatoire (récupération CTC).

Le délai de prévenance sera au plus tard de 15 jours pour les séances du samedi et 1h15 obligatoire ?

NON, la direction a pris le soin d'ajouter « 48 h avant pour un cas exceptionnel » qui en langue patronale veut tout simplement dire « tout le temps et quand elle veut ».

La CGT trouve inadmissible de vouloir négocier l'allongement du temps de travail. Nous invitons ces beaux penseurs de la direction à venir faire ne serait-ce qu' une journée de chaine de 8h, et alors là ils ne penseraient pas une seule seconde le rajout d' 1h15 de travail supplémentaire ou 6 matins de suite (mis à part si c'est un SM). La CGT revendique la semaine de travail à 32h!!!

Les compteurs de CTC seront remis à zéro au 1er janvier 2017 ?

Nous avons été surpris de l'annonce du tract de F.0 Sandouville du 16 novembre qui affirme la remise à zéro du compteur CTC à la fin de l'année 2016. Pour vos élus CGT, la direction ne l'a jamais évoqué. Suite à cela vos élus CGT ont contacté la direction pour savoir si tel était le cas, car nous ne trouvions cette information écrite nulle part dans les documents du projet d'accord. La direction nous a alors confirmé que **cette information était totalement fautive**.

Comme nous l'avons lu et compris, la seule remise à zéro qui pourrait être effectuée, serait faite au 1er janvier 2020, fin de l'accord, pour les salariés dans le négatif en CTC. On se doute que la direction fera tout son possible pour ne pas faire ce « cadeau » grâce aux samedis obligatoires récupération de CTC.

• CADRE DE TRAVAIL

La direction ne manque pas de culot et explique tout tranquillement que si l'accord était signé elle s'engagerait à investir sur :

- L'amélioration de l'outil de travail
- L'amélioration de l'ergonomie des postes de travail
- La rénovation des espaces collectifs (sanitaires, salles d'UET, vestiaires...)
- La rénovation des sites (voiries, accès aux bâtiments, allées...)

Il n'y a pas besoin d'accord pour investir sur ces sujets, cela est déjà le cas, malheureusement nous voyons bien tous les jours que les budgets attribués sont toujours très insuffisants et bien loin de nos espérances.

En clair, la direction est entrain de dire que si l'accord n'était pas signé elle continuerait comme depuis bien longtemps à ne pas respecter le code du travail donc ses salariés, en les laissant travailler dans des lieux de plus en plus vétustes avec des conditions de travail de plus en plus difficiles.

• EMPLOI

La direction s'engage à embaucher 3000 personnes si l'accord était signé. Nous rappelons que ces embauches suffiraient à peine à couvrir le nombre de départs. Elle explique aussi vouloir réduire de moitié l'emploi de salariés intérimaires de ses usines. Pour Sandouville cela représente - **850 salariés intérimaires**.

L'automatisation et la mise en place de nouveaux robots (prévision de 24 robots par site) détruira aussi des emplois. L'automatisation du Mastic ?? Robotisation de la Préparation berceau et mise en place du train arrière ??

Pour la CGT il faut embaucher les 9000 intérimaires qui le souhaitent et 5000 CDI supplémentaires en prévision des départs d'ici 2019 pour prendre le temps de transmettre les compétences.

1 poste = 1 embauche ET 1 départ = 1 embauche

• INGENIERIE

Mr Gascon, directeur de l'ingénierie, est intervenu lors de cette même réunion du nouveau plan de compétitivité pour présenter sa vision de l'ingénierie. Globalement, selon lui, si tout va mal depuis ces dernières années, ce n'est pas la conséquence des politiques de la direction ou des conséquences de l'accord de compétitivité qui a vu des centaines de personnes partir et n'être pas remplacées... non si tout va mal, c'est à cause :

«D'une sous-traitance à efficacité médiocre»

«D'un management qui ne sait pas dire non et qui manque de rigueur»

«Des salariés Renault qui doivent augmenter leurs compétences...»

Il a déclaré aussi :

«Il n'y a pas mieux que le standard de développement de nos véhicules (V3P), dès lors où il est appliqué à la lettre».

«techniciens et ingénieurs se sont ringardisés et lorsqu'ils n'ont plus les compétences, ils se sentent menacés et bloquent le système...».

Pour la CGT, face aux enjeux actuels et au « mur de charge » qui s'annonce, ce qu'il faut, ce sont des moyens et des supports d'essais. Mais aussi et surtout un véritable plan d'embauche dans l'ingénierie, en premier lieu des apprentis en fin de formation et de tous les prestataires qui le souhaitent.

Une fois de plus la direction tente de faire passer un accord qui ne sera que défavorable à l'ensemble des salariés, tant sur le plan professionnel que privé. Il n'y a qu'un seul moyen pour dire STOP à ce projet d'accord de compétitivité :

LA MOBILISATION !!!

TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS CHANGER LES CHOSES !!!